

# Bulletin de pré-inscription

## APES0 2019/2020

Joindre deux photos

Nom

Prénom

Né(e) le

Adresse de l'étudiant

Code postal

Ville

Tél. parents

Portable étudiant

E-mail

Adresse des parents (si différente)

Code postal

Ville

Remplir les informations complémentaires:

Études antérieures

2016/2017 : Classe suivie

Établissement

2017/2018 : Classe suivie

Établissement

2018/2019 : Classe suivie

Établissement

Études souhaitées

Médecine

Odontologie

Pharmacie

Maïeutique

Ayant pris connaissance de l'organisation des cours de l'APES0 de Médiconcours:

Je pré-inscris l'étudiant(e) nommé(e) ci-dessus en classe préparatoire annuelle APES0.

Je verse les frais de pré-inscription, soit 500 euros, qui seront déduits des 6 800 euros correspondant au montant annuel de l'inscription.

Le représentant légal de l'étudiant

Date et signature précédées de la mention « lu et approuvé »

Fait à

Le

Signature

# Modalités de pré-inscription

## Conditions générales

Pour se pré-inscrire, il convient de retourner les documents suivants au secrétariat de Médiconcours :

- Le bulletin de pré-inscription dûment rempli, daté et signé.
- 2 photos d'identité.
- Une photocopie des trois derniers bulletins en votre possession.
- Un chèque d'acompte de 500 euros qui sera intégralement remboursé en cas d'échec au baccalauréat.
- Une lettre de motivation de l'étudiant concernant sa demande d'inscription à l'APESO (1500 caractères maximum).

Après acceptation du dossier de pré-inscription, un dossier d'inscription vous sera transmis. Il conviendra de le retourner complété après les résultats du baccalauréat.

Le règlement des frais de scolarité s'effectue par prélèvement en 10 échéances du 1er septembre 2019 au 1er juin 2020.

Le nombre de places étant limité, Médiconcours ne peut garantir toutes les inscriptions.

L'organisation des séances présentée dans la brochure est non contractuelle et sera librement adaptée par l'établissement en fonction des éventuelles évolutions des programmes. Le volume horaire global des séances sera conservé pour chaque semestre en cas de modification de l'offre pédagogique.

## Conditions d'annulation

L'annulation est possible jusqu'au 15 février 2020 si elle est adressée par lettre recommandée. Elle prend effet 15 jours après la présentation de celle-ci (le cachet de La Poste faisant foi). Au-delà de ce délai, aucune annulation ne sera prise en compte à l'exception des cas de force majeure.

La somme remboursée est calculée au prorata des cours restant à effectuer, minorée d'une somme de 350 euros correspondant aux frais de dossier.

Passée cette date, aucune annulation ne pourra être prise en compte, quel qu'en soit le motif.

Le remboursement dégage Médiconcours de toute obligation d'enseignement.

## Données à caractère personnel

Les données collectées et traitées par Médiconcours sont celles que l'utilisateur transmet volontairement en remplissant le formulaire d'inscription. Ces données sont traitées par l'établissement pour le seul besoin de la préparation au concours. Elles ne sont pas communiquées à des tiers. Leur stricte confidentialité est garantie et ne saurait être levée qu'en application de la loi dans le cadre d'une procédure administrative ou judiciaire.

L'établissement attache une importance toute particulière à la sécurité des données et met en œuvre toutes mesures appropriées aux fins de limiter les risques de perte, détérioration ou mauvaise utilisation de celles-ci.

Les données sont stockées chez l'hébergeur de la base de données de l'établissement et sont conservées pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités visées ci-avant. Au-delà de cette durée, elles seront conservées à des fins exclusivement statistiques.

Tout utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des données le concernant en adressant une demande par e-mail à [contact@mediconcours.fr](mailto:contact@mediconcours.fr) ou par courrier à l'adresse suivante : Médiconcours, 145 bis boulevard Baille, 13005 Marseille.